

semble y avoir eu fléchissement. Je crois aussi qu'elle a réussi l'an dernier. J'y ai assisté. Elle a été très bien organisée mais l'absence de certains des clients qui avaient assuré au début le succès de la foire était bien visible. L'étalage de l'Angleterre était beaucoup moins important. Il y a eu un plus grand nombre d'étalages dits de "prestige" présentés par des pays européens qui n'ont jamais entretenu d'échanges commerciaux bien considérables avec nous, la Tchécoslovaquie par exemple. Il y a également eu fléchissement du nombre d'articles exposés par des sociétés commerciales du Canada.

On s'est efforcé d'obtenir que les grandes sociétés canadiennes aient des étalages. J'ai eu l'impression que beaucoup d'entre elles l'ont fait à contrecœur. Mes hauts fonctionnaires sont d'avis,—et je les approuve,—qu'il vaut mieux discontinuer la foire après qu'elle a été fructueuse que de la maintenir pendant un an ou deux et d'y mettre fin après qu'elle aura échoué. Telle est la décision qui a été prise; elle ne peut être modifiée. Un montant de \$100,000 est prévu pour liquider les comptes de la foire. Ce sera le dernier crédit destiné à la foire commerciale internationale.

M. Hamilton (York-Ouest): Monsieur le président, ou a déclaré que les aménagements que le Gouvernement a accumulés en vue de la tenue de la foire pourraient être mis à la disposition de la métropole de Toronto ou du gouvernement provincial. Le ministre pourrait-il confirmer qu'une entente de ce genre pourrait être conclue, si l'une ou l'autre de ces autorités désirent continuer cette foire?

Le très hon. M. Howe: Oui, j'ai fait cette offre à la Chambre. Si l'une ou l'autre de ces autorités désirent continuer la foire, nous serons heureux de lui céder les dépendances.

M. Hamilton (York-Ouest): Le ministre voudrait-il répondre à une seule autre question? Des groupements lui ont-ils demandé de discontinuer la foire?

Le très hon. M. Howe: Non, on ne nous a pas adressé d'instances officielles. J'ai parlé à bien des particuliers, tout comme mes fonctionnaires. Nous avons fait un relevé soigneux des affaires canadiennes avant de prendre la décision qui fait suite à des entretiens avec une foule de particuliers. Aucun organisme constitué ne nous a adressé d'instances officielles.

M. Hamilton (York-Ouest): Au sujet de l'engagement pris par le ministre à l'égard des installations matérielles, les services de certaines personnes jadis employées à plein temps dans cette entreprise pourraient-ils, par hasard, être mis à la disposition d'autres

autorités qui pourraient assurer la relève, ou le gouvernement fédéral cessera-t-il tout à fait de les retenir?

Le très hon. M. Howe: Non, les principaux dirigeants de la foire commerciale sont des fonctionnaires de l'État de la division des expositions. Leurs services seront utilisés dans les foires commerciales ailleurs, soit en certains cas à la foire mondiale de Bruxelles soit, en d'autres cas, à diverses expositions à travers le monde.

M. Hamilton (York-Ouest): Leur aide technique sera-t-elle disponible soit à la province soit à la municipalité qui est disposée à assurer la relève?

Le très hon. M. Howe: Je n'aimerais pas prendre de décision sur une pareille question. Si un cas précis se présente, nous tâcherons d'être obligeants. Je n'aimerais pas promettre aujourd'hui d'aide quelconque.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Le ministre nous dirait-il si les crédits inscrits dans les prévisions budgétaires pour 1955-1956 ont trait à la foire commerciale qui a eu lieu de la fin de mai au 10 juin ou s'ils se rapportent à la foire à laquelle on songeait pour 1956 lors de la préparation de crédits?

Le très hon. M. Howe: Ces crédits couvrent toutes les dépenses qui se feront durant la présente année financière du 1^{er} avril cette année au 31 mars prochain. Comme la foire a eu lieu durant cette période, les montants incluent sans doute ce qu'elle a coûté.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Je songe à cet égard que le ministre pourrait étudier la possibilité de réduire certains de ces montants. Je ne veux pas ici donner à entendre que je suis le moins heureux de la suppression de cette foire, car ce n'est pas le cas. Vu que, comme l'a annoncé le ministre, le Gouvernement a pris cette décision, il convient, je crois, de considérer la question à la lumière des principes ordinairement respectés dans le monde des affaires.

L'examen de l'exposé que nous avons devant nous, nous révèle que, durant 1954-1955, alors, je suppose, qu'on estimait que la foire serait permanente et que le personnel se maintiendrait à un niveau constant, on a consacré \$138,000 aux traitements. Pour cette année, alors que la foire commerciale semble vouloir disparaître et que le personnel est constamment réduit, les crédits indiquent un montant de \$134,000. Quant aux autres dépenses relatives à la foire commerciale, nous voyons \$23,200 pour frais de voyage, presque autant qu'en 1954-1955 où elles étaient de \$26,800. Les deux années, il y a un crédit de \$55,000 pour publications. Pour les frais de pu-

[Le très hon. M. Howe.]